

Une histoire, un concept

ARDAH a d'abord été déployée en Bourgogne (en 2005), qui compte près d'une centaine d'établissements hospitaliers.

L'application a été définie par rapport à une note de la Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins (DHOS/Ministère de la Santé), à l'intention des directeurs d'Agences Régionales d'Hospitalisation (ARH).

Ce « cahier des charges » établi en 2004 prévoyait « l'existence d'un serveur régional de veille sanitaire, un renseignement automatique par extraction des données des établissements, des remontées quotidiennes ».

L'application fondatrice d'OPENDEV est aujourd'hui déployée dans dix régions, qui l'ont fait évoluer en fonction de leurs besoins et de leurs contingences locales : alerte à la dengue outre-mer, surveillance des décès directement liés à la chaleur, enregistrement des cas de violence au sein des établissements...

Les dix régions qui utilisent ARDAH

- Auvergne,
- Bretagne,
- Bourgogne,
- Champagne-Ardenne,
- Guadeloupe, Guyane,
- Lorraine,
- Nord-Pas-de-Calais,
- Pays de Loire,
- Poitou-Charentes.